



CONTREDANSE
.....

Communiqué de Presse du 14/12/17

CONTREDANSE EN DANGER

La danse, sa mémoire, sa visibilité, sa réflexion en péril

Il y a un an déjà, nous relevions la problématique du nouveau décret des Arts de la scène. Sans un refinancement conséquent du budget alloué au secteur, cette volonté de faire « bouger les lignes » se solderait par un combat de pauvres. Nous y voilà !

Concrètement pour Contredanse, la décision de la ministre Alda Greoli pour notre prochain contrat-programme est catastrophique !

Aujourd'hui, malgré nos multiples tentatives, elle refuse tout dialogue. Puisqu'elle semble privilégier la presse comme organe de communication, nous nous tournons vers vous, journalistes, pour faire entendre notre voix.

Sans modification de cette décision, nous pouvons d'ores et déjà dire que Contredanse n'est plus en mesure de continuer l'ensemble de ses activités : notre regard sur l'actualité et la construction de la mémoire de la danse est en péril. En supprimant son histoire et sa culture, est-ce une manière de « mettre l'artiste au centre » et de le soutenir ?

POURQUOI CONTREDANSE EST-ELLE EN DANGER ?

Merci à la ministre de nous octroyer le montant de 240.000 € mais ce montant est équivalent à celui obtenu il y a 12 ans ! Si nous avions été indexés, nous aurions aujourd'hui 293.000 €. La masse salariale – le cœur des dépenses d'une structure de services – a augmenté de 43% et atteignait en 2016, 137% du contrat-programme. À partir de 2018, nous ne sommes plus en mesure de payer l'ensemble des travailleurs ni de maintenir la totalité de nos activités.

INCOMPRÉHENSION

Nous ne pouvons comprendre ni accepter la discordance entre [l'avis remis par le Conseil de la danse](#), témoin de la reconnaissance des experts du secteur, et [le montant décidé par la ministre](#). Alors que la ministre Alda Greoli affirme se rallier à ses instances d'avis pour justifier ses choix, il n'en est rien pour Contredanse.

L'avis du conseil de la danse était positif, élogieux et prioritaire. Elle recommandait un montant allant de 310.000 € à 334.000 €, justifiant ce montant comme étant « réaliste, en lien avec les activités développées et le personnel permanent employé ». Précisant que « le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles est indispensable au bon fonctionnement de cette institution dont le rayonnement dépasse nos frontières ».

Si la danse en Fédération Wallonie-Bruxelles disposait d'une pléthore d'associations qui publient, documentent et informent, nous pourrions comprendre mais Contredanse est la seule à remplir ce rôle.

VISIBILITÉ, LÉGITIMITÉ, MÉMOIRE

Le secteur chorégraphique souffre d'un déficit en matière de visibilité, de légitimité et d'histoire.

C'est à ces trois endroits que Contredanse œuvre : rendre visible le travail des chorégraphes auprès des publics et des programmeurs, permettre que s'écrive un discours sur la danse pour que celle-ci puisse être reconnue comme une pratique majeure, contribuer à construire une histoire de la danse, longtemps parent pauvre du théâtre et de la musique. Pour ce faire, nous consolidons, conservons, publions et partageons.

Nous publions un trimestriel d'information et de réflexion sur la danse, *Nouvelles de Danse*, journal gratuit tiré à 12.000 exemplaires, permettant de donner une visibilité et une mise en perspective du secteur de la danse.

Nous éditons des ouvrages de référence depuis 27 ans (dont certains ont été vendus à plus de 8.000 exemplaires) : des textes originaux et majeurs, des publications numériques innovantes transmettant la culture de la danse et participant à l'écriture de son histoire.

Nous organisons des formations, des événements et des colloques, invitant danseurs et chorégraphes à découvrir des pratiques singulières et partager questionnement et réflexion.

Nous sommes un centre de ressources unique qui offre à la consultation des documents introuvables ailleurs : 1.830 livres, 5.720 numéros de périodiques, 2.465 documents audiovisuels, 3.550 dossiers reprenant tout ce qui a trait à la création en Fédération Wallonie-Bruxelles archivés depuis plus de 30 ans.

LA DIMINUTION DE NOS MOYENS : LES ARCHIVES PRENNENT L'EAU

Nous ne prendrons qu'un exemple pour mettre le doigt sur ce qui se délite, le dernier en date : les archives de Pierre Droulers. Le chorégraphe, français de naissance, arrivé en Belgique dans les années 1970 pour suivre l'enseignement prodigué à Mudra, nous a remis 2m³ d'archives en quittant ses fonctions à Charleroi danse, avant de reprendre son activité avec sa compagnie. Des documents d'une richesse inouïe, fruit de 40 ans de carrière financée par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Nous étions honorés mais aussi inquiets quant aux moyens qu'il nous faudrait mettre en œuvre pour conserver, indexer et valoriser ce fonds. Alors que la ministre Alda Greoli venait d'annoncer par la presse les montants des contrats-programme, Pierre Droulers nous informe que la directrice du Centre national de la Danse en France propose de prendre soin de ses archives et que, au vu de nos faibles moyens, il se voit contraint d'accepter. À notre grand regret, nous n'avons pu que l'encourager dans cette voie, sachant que nous n'aurions la capacité ni d'engager un archiviste ni même d'acheter du matériel de conservation adapté.

Heureusement, il est français et la France, elle, reconnaît la mémoire comme témoin du degré de civilisation. Nous pouvons nous inquiéter pour notre histoire et notre pays.

QUEL FUTUR POUR LA DANSE ?

Il y a cinq ans, 12 conventions et contrats-programme relevant de l'enveloppe de la danse furent signés. Aujourd'hui, on en compte 18 soit une augmentation de 50%. Le budget consacré aux compagnies augmente de 10% ou 9% si on tient compte de l'index. En ce qui concerne les autres structures, on est à 5% soit -6% si on tient compte de l'index ! On est donc loin des 12 % d'augmentation annoncés par la ministre.

Dans *Nouvelles de Danse* n°71 qui paraîtra en janvier 2018, nous approfondirons cette analyse sur les impacts de ces décisions sur l'ensemble des arts de la scène et plus particulièrement sur celui de la danse.

QUEL AVENIR POUR LA CULTURE ?

Si nous sommes tellement nombreux à nous insurger aujourd'hui, c'est parce que la ministre Alda Greoli ne s'est pas battue pour refinancer l'enveloppe des Arts de la scène. Les dix millions obtenus sont bien inférieurs aux dix-sept millions nécessaires pour simplement couvrir l'inflation. Est-ce le signe d'un état qui choisit de se désinvestir de sa culture ? À l'instar de la politique en matière de justice et de santé du gouvernement fédéral, la ministre se désengage complètement des structures de service aux personnes. Que dire d'une politique qui choisit de ne plus soutenir une association qui œuvre au profit de l'ensemble du secteur et écrit son histoire ? En voulant uniquement l'artiste au centre, la ministre l'isole. Elle ouvre la perspective d'un avenir libéral bien individualiste. La culture y résistera-t-elle ?

Nous ne baisserons pas les bras, nous continuerons à nous battre par tous les moyens nécessaires, par voie de presse, par un recours au Conseil d'état, pour la danse, ses artistes et son public.

L'ÉQUIPE DE CONTREDANSE

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter Isabelle Meurrens : isabelle@contredanse.org
+32 (0)2 550 13 05

Voir *Nouvelles de Danse* n°68 [« un nouveau décret pour les Arts de la scènes »](#) et n°70 [« édito »](#).

ANNEXE : CONTREDANSE N'EST PAS SEULE

Contredanse constitue un organe essentiel dans la vie de la danse en Belgique et dans le monde francophone. C'est un centre d'information unique pour les artistes et le public, un point nodal de référence.(...) On ne pourrait concevoir le monde de la danse sans cette source d'information et d'échanges ni le dévouement d'une équipe attentive et dynamique. Il y a là un enjeu très important dont toute la profession est bénéficiaire.

PATRICK BONTÉ (DIRECTEUR DES BRIGITTINES, CENTRE D'ART CONTEMPORAIN DU MOUVEMENT DE LA VILLE DE BRUXELLES)

Contredanse est reconnu pour sa longévité et son sérieux avec cette spécificité d'être ouvert, sans parti pris ni clanisme. (...) Je suis désolé de constater, encore une fois, que la Fédération Wallonie-Bruxelles n'ait pas plus de fierté. C'est navrant de ressentir ce manque de confiance, ce pis-aller. (...) Puisse Contredanse être stimulé et franchement aidé pour une reconnaissance de la Fédération Wallonie-Bruxelles en Belgique et à l'étranger!

PIERRE DROULERS (CHORÉGRAPHE)

Toute fragilisation des moyens et des projets de Contredanse serait préjudiciable à la communauté de la danse, artistes, professionnels, étudiants et chercheurs mais aussi, plus largement, tous les publics de la danse qui trouvent en Contredanse les services et les compétences qui leur sont indispensables. Le rayonnement de cet organisme va bien au-delà de Bruxelles et de la Belgique. Ici, à Paris, les ressources que produit ou propose Contredanse sont aussi essentielles que celles que peut offrir le CN D dans les missions qui leur sont communes.

MATHILDE MONNIER (CHORÉGRAPHE ET DIRECTRICE DU CN D) ET

LAURENT SEBILLOTTE (DIRECTEUR DU DÉPARTEMENT PATRIMOINE, AUDIOVISUEL ET ÉDITIONS AU CN D)

Cette décision budgétaire ne menace pas seulement le fonctionnement d'une institution : au delà de Contredanse, elle vise l'art le plus fragile qui est la danse. En collectant les traces, les écrits, les débats qui jalonnent l'évolution de la danse, Contredanse contribue à en construire l'histoire – dont le milieu chorégraphique a besoin pour se redéfinir sans cesse et évoluer comme une pratique majeure.

PHILIPPE GUISGAND (PROFESSEUR DES UNIVERSITÉS EN DANSE- LILLE 3)

C'est ça aussi Contredanse, le précieux archivage des œuvres par essence éphémères de l'art chorégraphique. Et on ne dira jamais assez combien la connaissance du passé est fondamentale pour les générations qui se succèdent, trop souvent dans l'aveuglement du présent.

NICOLE MOSSOUX (CHORÉGRAPHE)

Vous proposez à vos lecteurs une méthode d'analyse du spectacle vivant attentive à l'esprit des époques et riche d'une interdisciplinarité judicieuse et féconde. C'est sans doute pour cela que vos travaux traversent les frontières. Lorsque je suis invité en Europe ou aux États-Unis, je suis heureux de constater que vos publications sont désormais des références incontournables.

ROLAND HUESCA (AUTEUR ET PROFESSEUR D'ESTHÉTIQUE À L'UNIVERSITÉ DE LORRAINE)

Pour nous, en tant que professeurs, chercheurs, créateurs du Département de Danse de l'Université du Québec à Montréal, Contredanse et ses publications, qui depuis 30 ans défendent et réfléchissent la danse -si fragile et constamment menacée au sein de la société- sont une référence constante et fondamentale. Portée depuis ses débuts par des artistes chorégraphiques, Contredanse c'est la danse qui se pense.

L. BEAUDRY, M. BEAULIEU, J. BIENAISE, D. DESNOYERS, H. DUVAL, S. FORTIN, N. HARBONNIER, M. LEVAC, A. MARTIN, A. MENICACCI, C. RAYMOND, T. STONE (PROFESSEUR.E.S DU DÉPARTEMENT DE DANSE DE L'UQAM)

Leur dynamique stimule l'aspect de la recherche, nécessaire à nos corps en mouvement et permet de poser un regard sur la corporalité sociétale car cette association est à la pointe de l'actualité. Elle renseigne, met en perspective les pratiques, donne des références afin que nous puissions nourrir notre curiosité.

FÉLICETTE CHAZERAND (CHORÉGRAPHE, PÉDAGOGUE)

Contredanse provides a unique service to the world of dance. With publications and videos it makes dance less ephemeral. (...) a vital and superb organization that provides services of utmost value to the ability of dance to know itself, explore itself, and grow from roots it would otherwise not be aware of. (...) I think it is one of Belgium's and world's finest.

STEVE PAXTON (DANCER, CHOREOGRAPHER)

Votre ligne éditoriale, toujours très exigeante, se reflète dans les ventes. À la librairie Books on the Move, les titres de Contredanse font toujours partis de nos best-sellers et nous sommes ravies de les faire voyager dans toute l'Europe. Merci pour votre travail et votre engagement pour la danse.

AGNÈS BENOIT (FONDATRICE DE BOOKS ON THE MOVE)

[Toutes les réactions sur www.contredanse.org](http://www.contredanse.org)